



1000 CONVERSATIONS ACROSS CANADA ON RECONCILIATION

Q. Qu'est-ce que 1000 Conversations Across Canada on Reconciliation?

A. 1000 Conversations est une campagne nationale en vue de faire participer tous les canadiens à un dialogue sur l'histoire des pensionnats indiens, leurs incidences et le caractère essentiel de la guérison et de la réconciliation.

Q. Quel est l'objectif de la campagne 1000 Conversations Across Canada on Reconciliation?

A. L'objectif est d'engager, en une année à partir du 26 mai 2009, 1000 conversations sur la guérison et la réconciliation en lien avec l'histoire et les séquelles des pensionnats indiens du Canada.

Q. Où puis-je organiser une conversation?

A. Partout; au travail, à un diner que vous aurez organisé chez vous, en prenant un café, à l'église, à l'école, au centre communautaire ou à tout endroit où vous rencontrez vos amis, votre famille et vos collègues.

Q. Ai-je besoin de connaissances particulières sur les pensionnats indiens pour organiser une conversation?

A. Non. Tout le monde peut organiser une conversation.

Q. Que dois-je faire si ma connaissance du sujet des pensionnats indiens est limitée?

A. Une trousse d'information sera envoyée à toute personne qui veut organiser une conversation, pour l'aider à se préparer. Cette trousse contient des renseignements contextuels sur l'histoire et les séquelles des pensionnats indiens, les étapes du mouvement de guérison et de réconciliation au Canada, des sujets de conversation et un DVD d'une durée de sept minutes contenant le témoignage de deux survivants des pensionnats indiens.

Q. Est-ce que je dois m'en tenir seulement aux sujets de conversation de la trousse?

A. Non. Vos discussions peuvent porter sur tout sujet lié à la réconciliation et aux pensionnats indiens. Les sujets suggérés visent simplement à guider ceux qui en ont besoin dans l'organisation et le déroulement de leur conversation.

Q. Combien de participants doivent prendre part à ma conversation pour qu'elle soit admissible à 1000 Conversations?

A. Il doit y avoir au moins deux participants, et il n'y a pas de nombre maximum.

Q. Comment puis-je obtenir la trousse d'information pour organiser une conversation?

A. Vous pouvez imprimer le document contextuel et les sujets de conversation à partir de notre site web

(www.1000conversations.ca). Vous pouvez également nous communiquer votre adresse par courriel et nous vous enverrons une trousse d'information à la maison ou au travail.

Q. Comment puis-je inscrire ou partager ma conversation une fois terminée?

A. Remplissez le formulaire situé dans la partie gauche du site web 1000conversations.ca. Nous mettrons en ligne la date et l'emplacement de votre conversation ainsi que le nom des participants. Nous pourrions également publier des photos, des vidéos ou des notes prises lors de votre conversation.

Q. Que se passe-t-il une fois que j'ai partagé ma conversation sur le site Web?

A. Nous enverrons un cadeau à toutes les personnes qui ont pris part à la conversation pour souligner leur participation à *1000 Conversations*.

Q. Est-ce que mes coordonnées seront publiées sur le site Web?

A. Non. Nous avons seulement besoin de votre courriel, de votre numéro de téléphone et de votre adresse afin de vous envoyer une trousse d'information pour votre conversation ou pour répondre à vos questions.

Q. Qui organise la campagne 1000 Conversations?

A. La Fondation autochtone de l'espoir et les Services autochtones de counselling de l'Alberta ont créé cette campagne en partenariat. La Fondation autochtone de l'espoir est un organisme de bienfaisance dont la mission est de sensibiliser la population aux séquelles laissées par les pensionnats indiens, comme les effets et les répercussions intergénérationnelles sur les Premières nations, les Métis et les Inuits, et de soutenir le processus actuel de guérison des survivants des pensionnats indiens. Fondés en 1970, les Services autochtones de counselling de l'Alberta offrent plusieurs services et programmes qui contribuent au développement global et au bien-être des Autochtones, de leur famille et de leur communauté. Les Services autochtones de counselling de l'Alberta organisent également la Journée nationale de la guérison et de la réconciliation le 26 mai de chaque année; cette journée est l'initiative d'un groupe de personnes engagées à cheminer collectivement au sein de leur famille, de leur communauté et dans l'ensemble du Canada vers la guérison et la réconciliation. Envoyez-nous vos questions par l'entremise de notre site et nous vous répondrons personnellement; si nous recevons souvent la même question, nous la publierons sur notre site.

Vous avez besoin d'aide pour animer votre conversation?

- Après avoir lu le document contextuel et avoir visionné le DVD de sept minutes, partagez vos opinions sur les pensionnats indiens. Qu'est-ce qui vous aurait manqué si l'on vous avait séparé de votre famille et placé dans un pensionnat? Quelles séquelles auraient été laissées? Comment guéririez-vous?
- Partagez votre vision de la réconciliation
 - Que signifie la réconciliation pour vous?
 - Comment se réconcilie-t-on avec son passé? Avec les autres? Avec les autres collectivités?
 - Y a-t-il d'autres exemples de réconciliation qui pourraient servir de modèle à la situation canadienne?
- Les excuses sont-elles une partie importante du processus de guérison et de réconciliation?
- Quelles actions peuvent être posées afin d'accroître la compréhension et la sensibilité du public vis-à-vis des séquelles laissées par les pensionnats indiens sur les Autochtones, leur famille et leur collectivité?
- Quels éléments sont indispensables pour bâtir une nouvelle relation entre les peuples autochtones et non autochtones au Canada?
- Comment saurons-nous que la réconciliation s'est effectuée au Canada?
- Que pouvons-nous faire pour informer les gens sur l'histoire des pensionnats indiens et les faire participer au processus de réconciliation?
- La Fondation autochtone de guérison travaille depuis 11 ans à subvenir aux besoins de guérison des survivants et de leur famille découlant des sévices subis dans les pensionnats indiens. Comment les Canadiens peuvent-ils participer au mouvement de guérison partout au pays?
- Invitez un survivant à se joindre à votre conversation. Demandez-lui de vous parler de son expérience au pensionnat indien et parlez ensemble de la signification de la réconciliation.
- Si votre propre collectivité cherche encore à s'affranchir des séquelles laissées par les pensionnats indiens, quelles mesures peut-elle prendre pour s'aider à guérir? De quoi a-t-elle besoin pour parvenir à la réconciliation?
- Lisez la section sur la commémoration de la *Convention de règlement relative aux pensionnats indiens* (www.residentialschoolsettlement.ca). Discutez de la manière dont l'expérience des survivants de votre collectivité peut être commémorée. Invitez les survivants à votre discussion et demandez-leur ce qu'ils considèrent approprié.
- Même si les écoles partout au pays disposent de nombreuses sources de renseignements sur les pensionnats indiens, beaucoup de Canadiens ne connaissent pas ce pan de leur histoire. Que peut-on faire pour aider les collectivités, les commissions scolaires et les gouvernements provinciaux et territoriaux à inclure l'histoire des pensionnats indiens à leur programme?

Partagez avec nous vos idées de sujets de conversation; nous pouvons les publier sur cette page. Envoyez-les à admin@1000conversations.ca

- Dans les années 1870, le gouvernement du Canada s'est associé avec les Églises anglicane, catholique, unie et presbytérienne afin de créer et d'administrer des internats et des pensionnats pour les enfants autochtones (Premières nations, Inuits et Métis).
- L'objectif du régime des pensionnats indiens était d'instruire les Autochtones, et également de les assimiler et de les intégrer à la société canadienne. D'après un représentant du gouvernement, ce régime était fait pour « éliminer toute trace de culture indienne chez l'enfant ».
- La fréquentation des pensionnats était obligatoire pour tous les enfants autochtones du Canada; les parents qui manquaient à l'obligation d'y envoyer leur enfant encouraient souvent des sanctions, dont l'emprisonnement.
- Le gouvernement fédéral et les églises ont administré plus de 130 pensionnats indiens partout au Canada. Le nombre d'écoles en activité a atteint un sommet en 1931 avec 80 établissements. Le dernier pensionnat indien administré par le gouvernement fédéral a fermé ses portes en 1996.
- Le gouvernement du Canada reconnaît à l'heure actuelle que 132 pensionnats indiens financés par le gouvernement fédéral ont existé au Canada. Ce nombre ne tient pas compte des pensionnats administrés par les gouvernements provinciaux, territoriaux et les églises.
- Plus de 150 000 enfants (certains n'avaient que quatre ans) ont fréquenté les pensionnats indiens administrés par le gouvernement fédéral.
- Environ 80 000 survivants des pensionnats indiens seraient encore en vie aujourd'hui.

La vie au pensionnat indien

- Beaucoup d'enfants autochtones ont été déracinés de leur milieu de vie, et souvent séparés de force de leur famille par de longues distances. On interdisait souvent aux élèves qui fréquentaient un pensionnat à proximité de leur communauté de voir leur famille en dehors des rares visites permises.
- On interdisait aux élèves de parler leur langue ou de pratiquer les usages de leur culture; ils étaient souvent punis s'ils le faisaient.
- Beaucoup d'élèves étaient obligés d'accomplir des travaux manuels. De plus, ils étaient nourris d'aliments de mauvaise qualité; plusieurs témoignages font état de nourriture moisie, pourrie et contenant des asticots.
- Des survivants ont également fait état de sévices sexuels, physiques et psychologiques, de punitions sévères, ainsi que de cas de surpeuplement; certains ont été forcés de dormir à l'extérieur pendant l'hiver, de porter des sous-vêtements souillés sur la tête ou des draps mouillés autour du corps, ou de servir de cobayes pour des études médicales. Des cas de maladie, voire de décès, ont été rapportés.
- Beaucoup d'élèves ont reçu une éducation inférieure à la norme. Une étude menée par Affaires indiennes et du Nord Canada révèle que jusqu'en 1950, plus de 40 p. cent du corps enseignant n'était pas qualifié.
- Quelques élèves ont parlé en bien de leur expérience au pensionnat indien et ont affirmé avoir reçu une éducation suffisante. Toutefois, le pensionnat indien a été une expérience négative pour la majorité des élèves, comme en témoignent les différentes excuses présentées par les églises et le gouvernement fédéral.

Séquelles laissées par les pensionnats indiens

- Dans plusieurs cas, les sévices et même les expériences communes attribuables à la fréquentation des pensionnats indiens ont provoqué des troubles comme le syndrome de stress post-traumatique et ont empêché les survivants de mener une vie familiale, sociale et professionnelle normale.
- Les survivants, souvent séparés de leurs parents sur une longue période, n'ont pas eu l'occasion de connaître et d'assimiler les compétences parentales nécessaires.
- L'éloignement des enfants de leur famille a également empêché la transmission de la langue et de la culture; de ce fait, plusieurs Autochtones ne parlent plus leur langue maternelle et ne connaissent plus les pratiques culturelles traditionnelles de leur peuple.
- L'exposition aux comportements abusifs pratiqués dans les pensionnats indiens a également causé des traumatismes intergénérationnels, puisque le cycle de la violence qui engendre un traumatisme est recréé de génération en génération.

- Le processus de guérison n'est pas encore achevé dans les communautés autochtones, puisqu'elles affichent de hauts taux de toxicomanie, de violence, de crime, d'arrestation juvénile, de maladie et de suicide.

Guérison et réconciliation

- Au début des années 1990, en réaction à une forte hausse des problèmes d'ordre social dans les collectivités autochtones partout au Canada, le gouvernement du Canada a formé la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA). Cette commission a confirmé les liens entre la crise sociale qui sévissait dans les collectivités autochtones, les pensionnats indiens et le legs d'un traumatisme de génération en génération. En réponse aux conclusions de la Commission, le gouvernement fédéral a institué la stratégie « Rassembler nos forces », qui a ensuite mené à la création de la Fondation autochtone de guérison en 1998. La Fondation finance des projets de guérison communautaire destinés à pallier les séquelles laissées par les sévices physiques et sexuels du régime des pensionnats indiens, dont les traumatismes intergénérationnels.
- Des centaines de projets de guérison ont été financés par la Fondation autochtone de guérison, et beaucoup de programmes et de projets indépendants ont été créés partout au Canada afin de contribuer à l'objectif de guérison.
- En 2007, le gouvernement du Canada a mis en œuvre la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens. Cette convention de règlement prévoit : le Paiement d'expérience commune pour tous les anciens élèves des pensionnats indiens administrés par le gouvernement fédéral, le processus d'évaluation indépendant pour indemniser les victimes de sévices physiques et sexuels, la mise en place de la Commission de vérité et de réconciliation, les initiatives de guérison et le fond pour les projets de commémoration.
- Les églises suivantes et le gouvernement ont exprimé des regrets, des condoléances, de la tristesse et des excuses pour leur implication dans l'administration des pensionnats indiens :
 - Église Unie du Canada (1986)
 - Oblates Missionnaires de Marie Immaculée (catholique) (1991)
 - Église anglicane (1993)
 - Église presbytérienne (1994)
 - Gouvernement du Canada (2008)
 - Église catholique (2009)
- La Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens (CVR) a été créée en 2008 et son mandat est d'informer tous les Canadiens sur les événements des pensionnats indiens. La Commission documentera les témoignages des survivants, de leur famille, des collectivités et de toute personne affectée personnellement par l'expérience des pensionnats indiens. La Commission espère inspirer les Premières nations, les Inuits et les Métis et les guider vers un processus de vérité et de guérison qui mènera vers la réconciliation et le renouvellement des relations basées sur la compréhension mutuelle et le respect.
- Un mouvement visant à faire revivre et à préserver les croyances culturelles autochtones uniques, la structure sociale et les valeurs spirituelles prend de l'ampleur, en réaction à la disparition de la langue.
- Les Canadiens en savent plus sur l'histoire des pensionnats indiens et sur les conséquences qu'ils ont produites et qu'ils continuent à produire sur les collectivités grâce à des projets comme la Fondation autochtone de l'espoir et la Journée nationale de la guérison et de la réconciliation.



Fondation autochtone de l'espoir

75, rue Albert, pièce 801
Ottawa (Ontario) K1P 5E7

T: 613-237-4806 où 877-553-7177

info@legacyofhope.ca
www.legacyofhope.ca